

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **13^e jour du mois de janvier 2014**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6 (absent)
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Monsieur Pierre Benoit, conseiller a motivé son retard. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2014-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé, avec les ajouts suivants :

- 6.3b) Contribution au Club de ski de fond d'Asbestos
- 8.6 Rue de l'Ardoise : mandat à la firme Les Consultants S.M. inc. à soumettre une demande au MDDEFP

Adoptée.

2014-02

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2013

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2013, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2014-03

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2013

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2013, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2014-04

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi, 18 décembre 2013 relative au budget 2014, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.
- Lettre du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs nous informant d'une subvention suite à la performance de la Ville d'Asbestos en matière de gestion des matières résiduelles.
- Lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant l'appel de projets pour l'édition 2013-2014 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés.
- Résultat de la classification dans le cadre des Fleurons du Québec attribuant à la Ville d'Asbestos 3 fleurons.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

- Les employés de Postes Canada font une brève présentation des enjeux que les coupures envisagées ont sur les services offerts à la population. Il demande l'appui du Conseil au nom des citoyens d'Asbestos afin qu'une consultation ait lieu pour trouver des solutions autres que les coupures. Un modèle de résolution est d'ailleurs déposé.
- Un citoyen de la 5^e Avenue demande à ce que le déneigement se fasse plus rapidement sur sa rue. Il fait part que quelques commerces se situent sur cette rue et que beaucoup d'étudiants emprunte la rue pour se rendre et revenir de l'école. Le rétrécissement causé par l'accumulation de neige rend plus périlleux la circulation sur cette rue. Le Conseil annonce qu'il avait déjà l'intention de réviser le guide de déneigement.
- Une citoyenne félicite, dans un premier temps, la Ville pour le service de camp de Jour qui est très apprécié des parents et enfants. Cependant, elle souligne que le camp de jour devrait être d'une durée de 8 semaines pour coïncider avec le calendrier scolaire. Dans un deuxième temps, elle demande à ce que la rue Gilbert dans le secteur de l'école primaire La Tourelle, soit une zone de 30 km/h puisque beaucoup d'écoliers l'emprunte. En troisième lieu, elle fait remarquer que 4 lampadaires sur la Route 255 ne s'allument pas.
- Un autre citoyen demande ce que le Conseil entend faire avec le fait que beaucoup de citoyens mettent la neige dans les rues.

PRÉSENCE

A ce moment de la séance, soit à 19 h 45, le conseiller Pierre Benoit est présent et occupe son siège.

2014-05

CLUB OPTIMISTE D'ASBESTOS : PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ VINS ET FROMAGES

Dans le cadre de leurs activités de financement, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos participe à l'activité Vins et Fromages organisée par le Club Optimiste d'Asbestos inc. qui aura lieu le 18 janvier prochain, et ce, par l'achat de huit (8) billets au coût de 50 \$ chacun.

Adoptée.

2014-06

CONTRIBUTION AU TOURNOI CONNIE-DION

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos octroie un montant de 300 \$ provenant du fonds du tournoi de golf du maire pour la tenue de l'édition 2014 du tournoi de hockey Connie-Dion.

Adoptée.

2014-07

APPUI FINANCIER 2014 AUX JEUX DU QUÉBEC-ESTRIE

Dans le cadre de leur campagne annuelle de financement, les Jeux du Québec Estrie demande une contribution aux municipalités. Il est donc proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos contribue une somme de 150 \$ à titre de participation pour 2014 à cet organisme.

Adoptée.

2014-08

CONTRIBUTION AU CLUB DE SKI DE FOND D'ASBESTOS

Suite à la demande faite par le Club de ski de fond d'Asbestos d'un montant additionnel à la contribution de la Ville d'Asbestos en raison de dépenses toujours plus grandes, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de remettre un montant de 500 \$ pris à même les fonds du tournoi de golf du maire au Club de ski de fond d'Asbestos.

Adoptée.

2014-09

APPUI À L'AÉROPORT DE SHERBROOKE POUR SA DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU CANADA

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos appuie l'Aéroport de Sherbrooke dans sa demande auprès du ministère des Transports du Canada.

Adoptée.

2014-10**APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE DÉCEMBRE 2013**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de décembre 2013, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	802 506,28 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de décembre 2013:	802 506,28 \$

Adoptée.

2014-11**RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES 2013**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de procéder à la radiation des mauvaises créances ci-dessous détaillées :

TYPES DE CRÉANCES	MONTANT	ANNÉE	RAISON	# CLIENT
Matières résiduelles	480,00 \$	2011	Faillite du commerce	# 6449
Matières résiduelles	240,00 \$	2012	Commerce fermé	# 8048

Adoptée.

2014-12**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-205 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET AUTRES REDEVANCES POUR L'ANNÉE 2014**

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-205 décrétant l'imposition des taux de taxes et autres redevances pour l'année 2014, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-13**SERVICE DE SUPPORT INFORMATIQUE MUNICIPAL : BANQUE D'HEURES POUR 2014**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut maintenir une bonne gestion de son réseau informatique;

CONSIDÉRANT la grande expertise en ce domaine, ainsi que la compétence et l'efficacité de l'équipe de techniciens de la firme Acceo Solutions;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accepter la proposition d'Acceo Solutions pour l'achat d'une banque de 190 heures pour le service de support informatique au cours de l'année 2014, le tout au montant de 20 900 \$ excluant les taxes. A noter que dans le taux horaire de 110 \$, les frais de déplacement sont inclus.

Adoptée.

2014-14

PG SOLUTIONS : CONTRATS D'ENTRETIEN ET SOUTIEN DES APPLICATIONS

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications de gestion des permis, qualité des services (requêtes) et urbanisme et zonage auprès de la firme PG Solutions pour l'année 2014, le tout pour un montant total de 10 445,49 \$, taxes incluses.

Adoptée.

ABSENCE

A ce moment de la séance, le conseiller Serge Boislard quitte son siège.

2014-15

RENOUVELLEMENT D'INTENTION POUR PARTICIPER AU TRANSPORT ADAPTÉ DE TRANSBESTOS

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que :

- la Ville d'Asbestos renouvelle son intention de participer au transport adapté selon l'entente avec Transbestos inc. pour l'année 2014;
- de contribuer un montant de 37 029,63 \$ à titre de contribution municipale pour l'exercice financier 2014;
- de payer la quote-part en un seul versement avant le 30 janvier 2014 ou en trois (3) versements aux dates suivantes :

1 ^{er} versement avant le 30 janvier 2014 :	12 343,21 \$
2 ^e versement avant le 30 avril 2014 :	12 343,21 \$
3 ^e versement avant le 30 juin 2014 :	12 343,21 \$

- d'accepter le tarif de trois dollars et cinquante cents (3,50 \$) par voyage, tel que prévu dans l'entente de service 2014;
- d'assumer le mandat de porte-parole des municipalités participantes au service du transport adapté pour l'année 2014.

De plus, le maire et la trésorière sont par la présente autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'entente de service à intervenir.

Adoptée.

PRÉSENCE

Le conseiller Serge Boislard est de retour à ce moment de la séance et reprend son siège de conseiller.

2014-16

CONTRIBUTION 2014 À L'ARÉNA CONNIE-DION

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est partenaire de l'Aréna Connie-Dion avec la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la décision de la Commission municipale du Québec de ne pas accorder l'exemption des taxes foncières à l'Aréna Connie-Dion, cette dernière devra payer des taxes municipales;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos entend remettre en subvention à l'aréna le fruit des taxes municipales provenant de l'Aréna;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la contribution de la Ville d'Asbestos pour l'année 2014 à l'Aréna Connie-Dion soit de 150 000 \$ et déboursée de la façon suivante :

Janvier : 75 000 \$

Avril : 25 000 \$

Juin : 50 000 \$

Que la Ville d'Asbestos remette en subvention à l'aréna 100% des taxes municipales provenant de l'Aréna.

Adoptée.

2014-17

CONTRIBUTION A LA CORPORATION DE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE D'ASBESTOS

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de verser un montant de 40 700 \$ à titre de contribution à la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos inc. pour l'année 2013 et également, de lui verser un montant de 83 800 \$ à titre de prêt sans intérêt.

Adoptée.

2014-18

CONTRIBUTION 2014 A LA CORPORATION DE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE D'ASBESTOS INC.

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de verser un montant de 102 000 \$ à la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos inc. pour l'année 2014, laquelle sera déboursée de la façon suivante :

Janvier : 42 000 \$

Avril : 30 000 \$

Juin : 30 000 \$

Adoptée.

2014-19

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2013-61

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de modifier la résolution numéro 2013-61 – *Vente d'une partie de terrain sise sur la boulevard Morin* et dans laquelle nous aurions dû lire : « **un montant de 1 040 \$** » au lieu de 2 000 \$.

Adoptée.

2014-20

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-92

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de modifier la résolution numéro 2012-92 – *Résolution visant la libération du fonds de garantie en responsabilité civile primaire du regroupement de Bécancour pour la période du 1^{er} avril 2004 au 1^{er} avril 2005* et dans laquelle nous aurions dû lire : « **sous le numéro 101070** » au lieu de : sous le numéro DL0088-88.

Adoptée.

2014-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-206 : RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-206 décrétant la réglementation relative aux animaux sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-22

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-207 : RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-207 décrétant les normes relatives à la circulation et au stationnement sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-23

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-208 : RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-208 décrétant les règles concernant la paix et l'ordre dans les endroits publics d'Asbestos, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-24

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-209 : RÈGLEMENT RELATIF AUX NUISANCES

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-209 décrétant la réglementation relative aux nuisances sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-25

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-210 : RÈGLEMENT CONCERNANT LES COMMERCES ET CERTAINES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-210 décrétant les règles concernant les commerces et certaines activités économiques sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-26

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-211 : RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2014-211 décrétant les normes et règles concernant la sécurité incendie sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

AVIS DE MOTION :

Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour en défrayer les coûts

Le conseiller Serge Boislard donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer à l'adoption un règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour en défrayer les coûts. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

Abrogation du Règlement général numéro 2001-36

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer à l'adoption un règlement abrogeant le règlement général 2001-36. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

Règlement relatif à certaines limites de vitesse

La conseillère Nicole Forgues donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, elle proposera ou fera proposer à l'adoption un règlement relatif à certaines limites de vitesse sur le territoire d'Asbestos. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

Règlement concernant la circulation des véhicules lourds dans les rues de la Ville d'Asbestos

Le conseiller Jean Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer à l'adoption un règlement concernant la circulation des véhicules lourds dans les rues d'Asbestos. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

AVIS DE MOTION

Règlement relatif aux commerces et activités mobiles

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer à l'adoption un règlement relatif aux commerces et activités mobiles sur le territoire d'Asbestos. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

AVIS DE MOTION

Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie à l'intention des élus de la Ville d'Asbestos

Le conseiller Jean Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer à l'adoption un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie à l'intention des élus de la Ville d'Asbestos. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

2014-27

VENTE D'UN TERRAIN INDUSTRIEL AU GROUPE LTI

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos vende au Groupe LTI un terrain industriel portant le numéro de lot 4 078 694 (ptie) du cadastre officiel du Québec, d'une superficie de 2 636,8 mètres carrés au coût total de 4 825 \$ plus les taxes afférentes. Que le maire et la greffière soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos, le contrat notarié de cette transaction.

Adoptée.

2014-28

ENTENTE INDUSTRIELLE AVEC ENERKEM POUR TRAITEMENT DES EAUX DE PROCÉDÉ

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser la signature d'une entente industrielle avec la compagnie Enerkem pour le traitement de ses eaux de procédé à la station d'épuration des eaux usées de la Ville d'Asbestos, le tout tel que détaillé à l'entente conclue entre les parties. M. Georges-André Gagné, directeur général, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'entente industrielle.

Adoptée.

2014-29

ENTENTE INDUSTRIELLE AVEC BEAUREGARD FOSSES SEPTIQUES POUR TRAITEMENT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser la signature d'une entente industrielle avec la compagnie Beauregard Fosses septiques pour le traitement des boues de fosses septiques à la station d'épuration des eaux usées de la Ville d'Asbestos, le tout tel que détaillé à l'entente conclue entre les parties. M. Georges-André Gagné, directeur général, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'entente industrielle.

Adoptée.

2014-30**ACHAT D'UNE DÉGELEUSE D'ENTRÉE D'EAU**

Suite à une demande de prix pour l'achat d'une dégeleuse d'entrée d'eau pour le service des Travaux publics, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'acquérir de la compagnie Stelem une dégeleuse d'entrée d'eau, de marque Magikist, comprenant tous les équipements nécessaires à son bon fonctionnement, et ce, pour la somme de 3 035 \$ plus taxes afférentes.

Adoptée.

2014-31**ACHAT D'UN FICHOIR ÉLECTRIQUE**

Suite à une demande de prix pour l'achat d'un fichoir électrique pour les besoins du service des Travaux publics, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'acquérir de la compagnie Stelem un fichoir électrique de marque Maxi-Rooter, comprenant tous les équipements nécessaires à son bon fonctionnement, et ce, pour la somme de 3 595 \$ plus taxes afférentes.

Adoptée.

2014-32**AUTORISATION POUR PRÉPARER ET PRÉSENTER UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEFP**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos reçoit des boues de fosses septiques à la station d'épuration des eaux usées depuis déjà plusieurs années;

CONSIDÉRANT que cette situation est tolérée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs mais doit être autorisée;

CONSIDÉRANT que les boues de fosses septiques sont un nouvel intrant hors réseau à la station d'épuration;

CONSIDÉRANT que le traitement sur une base régulière d'un nouvel intrant hors réseau demande un certificat d'autorisation au MDDEFP selon l'article 22 de la *Loi sur la Qualité de l'environnement*;

CONSIDÉRANT que la demande de certificat d'autorisation implique la présentation de données techniques et doit habituellement être signée par un ingénieur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos mandate M. François Poulin, ingénieur, pour préparer et présenter, au nom de la Ville d'Asbestos, la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE pour la réception et le traitement des boues de fosses septiques à la station d'épuration des eaux usées de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-33**MANDAT À LA FIRME LES CONSULTANTS S.M. INC. : PRÉSENTER UNE DEMANDE AU MDDEFP DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE LA RUE DE L'ARDOISE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de mandater la firme Les Consultants S.M. inc. à soumettre une demande et à présenter tout engagement au ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, afin de procéder à la construction des services d'aqueduc et d'égouts dans le cadre du développement de la rue de l'Ardoise.

La Ville d'Asbestos s'engage à transmettre, au plus tard soixante (60) jours suivant la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

De plus, elle s'engage à entretenir les ouvrages et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien des pratiques de gestion optimales des eaux pluviales.

Adoptée.

2014-34**ENGAGEMENT DU PERSONNEL D'APPOINT POUR LES SESSIONS D'HIVER ET DU PRINTEMPS 2014 DU SERVICE DES LOISIRS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser l'engagement du personnel d'appoint du Service des loisirs de la Ville d'Asbestos pour la tenue des sessions d'activités de l'hiver et du printemps 2014 comme suit :

NOM	FONCTION	DUREE
Dufresne, Lise	Piscine Instructeur – échelon 2	Du 20 janvier au 6 juin
Roy, Pascal	Instructeur en badminton	Du 20 janvier au 28 mars
Dupont, Rosemarie	Piscine – Instructeur - échelon 1 Surveillante en charge à la piscine lors des baignades les samedis (sauveteur national)	Du 20 janvier au 6 juin
Meunier, Anne-Sophie	Assistante surveillante lors des baignades libres à la piscine les samedis (sauveteur national)	Du 25 janvier au 26 avril
Paquette, Antony	Assistant surveillant lors des baignades libres à la piscine les samedis (sauveteur national)	Du 25 janvier au 26 avril (au besoin sur appel)
Laroche, Antoine	Préposé aux entrées lors des baignades libres	Du 23 janvier au 30 avril

Adoptée.

2014-35**VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2014 AUX ORGANISMES DE LOISIRS ET CULTURELS**

Suite à l'étude des demandes de subventions présentées par les organismes de loisirs, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'octroyer les subventions 2014 aux organismes de loisirs comme suit :

Organismes	Subventions allouées 2014
Scouts et Guides d'Asbestos	3 600 \$
Club de Judo d'Asbestos	4 000 \$
Harmonie d'Asbestos	4 800 \$
Club de soccer Asbestos/Danville	40 \$/joueur (résidant à Asbestos)
Corridors verts	2 000 \$

Adoptée.

2014-36

RÉSULTAT DE L'AVIS D'AFFICHAGE ET NOMINATION POUR LE POSTE DE PRÉPOSÉ AUX PROPRIÉTÉS (REMPLACEMENT)

Un avis d'affichage ayant été produit pour le poste de remplacement du préposé aux propriétés, une seule employée occasionnelle a apposé sa signature, soit madame Chantal Leroux. Par conséquent, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que madame Chantal Leroux soit nommée à ce poste de remplacement pour une période indéterminée, et ce, rétroactivement au 30 décembre 2013, au taux horaire d'un emploi de classe 3 selon la convention collective en vigueur.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance des rapports du mois de décembre 2013 préparé par le Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier	5	233 000 \$	233 000 \$
Février	11	588 510 \$	821 510 \$
Mars	9	178 600 \$	1 000 110 \$
Avril	33	213 100 \$	1 213 210 \$
Mai	75	4 449 800 \$	5 663 010 \$
Juin	51	203 950 \$	5 866 960 \$
Juillet	56	203 515 \$	6 070 475 \$
Août	32	166 900 \$	6 237 375 \$
Septembre	42	291 550 \$	6 528 925 \$
Octobre	31	138 899 \$	6 667 824 \$
Novembre	21	2 432 400 \$	9 100 224 \$
Décembre	7	41 200 \$	9 141 424 \$
Total pour l'année	373	9 141 424 \$	9 141 424 \$

2014-37

PRIORITÉS ET ATTENTES A L'ÉGARD DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT les discussions par le Conseil relativement au travail de la Sûreté du Québec sur le territoire municipal d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil se sont entendus pour conserver les mêmes attentes et priorités établies au cours des années antérieures à l'égard de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que les attentes et priorités de la Ville d'Asbestos s'établissent comme suit pour l'année 2014 :

- Appliquer les règlements municipaux mis en place
- Travailler en soutien avec les interventions des services de la Ville d'Asbestos
- Inciter les gens à porter plainte
- Maintenir leur visibilité dans les heures d'achalandages, près des écoles et des lieux publics
- Surveiller la vitesse sur le boulevard Saint-Luc

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- Un citoyen demande s'il serait possible de faire de la publicité afin de sensibiliser les citoyens ayant des bornes-fontaines sur leur propriété au déneigement de ces dernières.
- Un citoyen aimerait avoir plus de détails sur l'ordre du jour.

2014-38

NOMINATIONS ET REPRÉSENTATIONS DES CONSEILLERS AUX COMITÉS ET DOSSIERS MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de confirmer la représentation des conseillers municipaux dans les comités et dossiers municipaux tel que ci-après énumérés :

Nathalie Durocher : Culture et Bibliothèque
Transbestos
Comité consultatif d'urbanisme
Politique d'accueil de la Ville d'Asbestos et de la MRC
Politique familiale et événement famille
Défi équilibre 5-30
Fleurons et balconnières
MRC des Sources (substitut à Jean Roy)

Alain Roy : Comité consultatif d'urbanisme
Planification stratégique et du territoire
Urbanisme et inspection
Communication
UMQ – Caucus villes de centralité
Culture et Bibliothèque (jusqu'au 20 juin 2014)

Serge Boislard : Développement durable (matières résiduelles, lac et cours d'eau et gaz à effet de serre)
Comité Environnement et Développement durable
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
Plan de gestion des matières résiduelles
Eau potable (plan de gestion de l'eau)
Eaux usées
Corridors verts
Régie intermunicipale des lacs
Comité du Lieu d'enfouissement sanitaire

Nicole Forgues :	Sociocommunautaire Carrefour Action municipale et Famille MADA Villes et villages en santé Tournoi de golf
Jean Roy :	Voirie et travaux publics Capital humain (personnel) MRC des Sources OMH de la Ville d'Asbestos Comité de circulation et signalisation Bâtiments Soirée des bénévoles Mont-Ham Brunch de la Fondation du CSSS
Pierre Benoit :	Loisirs Sécurité publique : - Comité de suivi du schéma de couverture de risques - Sûreté du Québec Administration et finances (suivi des indicateurs de gestion) Politique de gestion de la dette Greffes et cour municipale Corporation de développement, développement industriel et commercial Grand défi Pierre Lavoie 2014 Régie intermunicipale des lacs (substitut) Comité du Lieu d'enfouissement sanitaire (substitut)

Adoptée.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- ▶ Monsieur le maire commence par présenter aux citoyens dans la salle ce que coûte une tempête comme on a connue du 20 au 23 décembre 2013.
- ▶ La conseillère Nathalie Durocher mentionne quelques mots sur le défi 5/30 et Transbestos.
- ▶ Le conseiller Alain Roy parle du 5 à 7 qui aura lieu sous peu afin de souligner le travail des bénévoles de la Bibliothèque. Il dit quelques mots sur la Semaine du livre qui aura lieu au début avril ainsi que sur le volet communication de la Ville d'Asbestos.
- ▶ La conseillère Nicole Forgues mentionne qu'une rencontre pour connaître les résultats de la journée de consultation de la MADA aura lieu sous peu.
- ▶ Le conseiller Jean Roy parle des dossiers de l'éclairage dans le secteur Trois-Lacs, de l'Office municipal d'habitation. De plus, il parle d'un projet de parrainage d'une jeune française qui est intéressée à venir travailler au Mont-Ham quelques mois.
- ▶ Le conseiller Pierre Benoit annonce que les gymnases seront disponibles les 25 et 26 janvier et que l'Aréna offre du patinage libre plusieurs fois par semaine.
- ▶ Monsieur le maire termine la séance en félicitant madame Lucie Ratté pour son implication au Club Chasse et Pêche Laroche.

2014-39
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 21 h 00.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg